



Communauté de Communes
de Desvres-Samer

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer

Extrait du registre des délibérations

Séance du 08 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi huit juillet à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le lundi premier juillet, se sont réunis à la salle des Potiers à Desvres sous la présidence de Claude PRUDHOMME

Délibération n°51-2024-07-08

Etaient présents :

M. Jean PICQUE, M. Christophe GUCHE, M. Michel DUFAY, M. Aimé HERDUIN, M. Etienne MAES, M. Thierry CAZIN, M. Marc DENAVAUT, M. Claude PRUDHOMME, M. Marc DEMOLLIENS, M. Ludovic DUTRIAUX, Mme Marylise THILLIEZ, M. Bruno LEDUC, Mme Nathalie TELLIER, M. Raymond LEJOSNE, Mme Chantal TERNISIEN, M. Michel SERGENT, Mme Nicole DARQUES, M. Jean-Luc MARCOTTE, M. Christophe COUSIN, M. Philippe DESMOLLIENS, Mme Anita THOMAS, M. Emile SAILLY, M. André BAHEUX, M. André LELEU, M. Hervé BROUART, M. Samuel GEST, M. Patrick QUIERTANT, M. Jean-Michel MARTEL, M. Christophe DOUCHAIN, Mme Cristina BASTIDE, Mme Annick POCHE, M. Alain MACQUINGHEN, Mme Laurence LEFEBVRE, M. Luc VAN ROEKEGHEM, Mme Maryse BEAUSSE, M. Alain LOUVET, M. Christophe FOURCROY, M. Didier PAQUES, M. Francis GRANDERIE, M. Joël COQUET, M. André GOUDALLE.

Pouvoirs :

M. Vincent LACHERE à M. Claude PRUDHOMME
M. Jean-Pierre FRANCOIS à M. Francis GRANDERIE

Etait remplacé :

M. Bernard TASSART par M. Philippe HODIQUE

Etaient excusés :

M. Philippe DELBARRE
Mme Ludivine MOREAU
M. Jean-Claude RETAUX
M. Dominique PAQUES
Mme Fabienne FOURRIER

Etaient absents :

M. Guy LAMBERT
M. Grégory SMERCK
M. Bertrand FLAHAUT

Secrétaire de séance : M. Samuel GEST

Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	41
Excusés avec pouvoir à un titulaire	2
Remplacés par un suppléant	1
Excusés	5
Absents	3
Nombre de votes	44

Délibération n°51-2024-07-08

Objet : Modification des tarifs du centre aquatique Naturéo relative au partenariat avec le Musée de la Céramique

Rappel :

Il a été mis en place un partenariat entre Naturéo et le Musée de la Céramique afin de favoriser la promotion des deux équipements.

Concrètement les visiteurs du musée de la Céramique s'étant acquittés d'un droit d'entrée bénéficient à Naturéo d'une remise de 10% et les visiteurs de Naturéo bénéficient du tarif réduit du musée soit 4€ au lieu de 5€. Cette réduction est valable exclusivement sur les tickets unitaires payants, pour une durée d'une semaine.

Vu la délibération n°54-2022-12-07 modifiant la grille tarifaire de Naturéo, avec entre-autre l'accès à tous les espaces (aquatique, bien-être, fitness) selon la formule souhaitée par chaque usager (entrée unitaire, cartes, abonnements...),

Vu la délibération n°27-2023-04-13 modifiant la grille tarifaire de Naturéo, avec pour proposition de tarifs aux comités d'entreprises,

Vu la délibération n°09-2024-02-22 modifiant la grille tarifaire de Naturéo, avec la proposition d'un tarif réduit pour les visiteurs du musée de la Faïence s'étant acquittés d'un droit d'entrée pour une durée d'une semaine,

Vu la délibération n°38-2024-04-11 pour la mise en place de cours collectifs de fitness à Naturéo,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire en date du 11 juin 2024,

Considérant l'augmentation des tarifs de Naturéo,

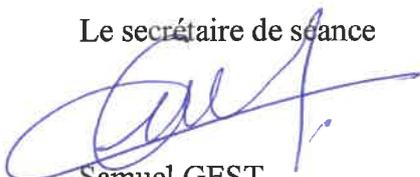
Il est proposé au conseil communautaire de valider la nouvelle proposition :

	Proposition applicable au 1 ^{er} septembre 2024			
	Nouveau tarif		Remise 10%	
	Résidents	Extérieurs	Résidents	Extérieurs
Entrée piscine	4,60	5,60	4,10	5,10
Entrée piscine tarif réduit	3,70	4,50	3,30	4,10
Entrée bien-être ou fitness	8,20	10,20	7,40	9,20
Entrée 2 espaces	12,20	14,30	11,00	12,90
Entrée 3 espaces	14,30	16,30	12,90	14,70
Séance bébé nageur	10,20	12,20	9,20	11,00
Activité aquaform	10,20	12,20	9,20	11,00

Approuvé à l'unanimité

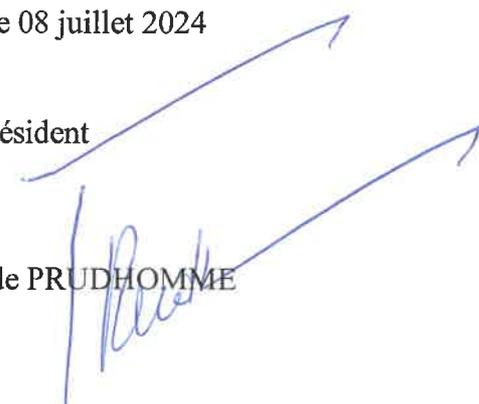
Fait et délibéré à Desvres, le 08 juillet 2024

Le secrétaire de séance



Samuel GEST

Le Président



Claude PRUDHOMME